

Rapport public Parcoursup session 2024

IRTESS - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

IRTESS - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage (23707)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IRTESS - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage (23707)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	78	4

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne Générale du BAC ou notes de français	Notes du BAC ou Notes du BAC de français	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Cohérence du projet de formation avec les appréciations de l'équipe enseignante	Fiche avenir (lycéens uniquement) ou fiche de suivi. Si fiche absente : Notes dans les bulletins et appréciations générales	Complémentaire
	Méthode de travail, Autonomie, Capacité à s'investir, Engagement esprit d'initiative	Fiche avenir (lycéens uniquement) ou fiche de suivi. Si fiche absente : Notes dans les bulletins et appréciations générales	Complémentaire
Savoir-être	Écoute de l'autre, prise en compte des remarques - Esprit critique, argumentation du propos	Capacités relationnelles lors de l'entretien	Essentiel
	Structuration de la pensée - Vocabulaire, syntaxe, élocution	Capacités d'expression orale au moment de l'entretien	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Énoncé clair du projet, Argumentation du choix du métier, Structure de l'écrit (forme), Expression, motivations apparentes, réalisme du projet	Lettre de Motivation	Très important
	Capacité à analyser son parcours scolaire, professionnel et/ou personnel - Expression de ses besoins et de ses attentes	Construction de la motivation lors de l'entretien	Essentiel
	Intérêt pour la vie sociale et culturelle - Intérêt pour les questions sociales - Participe à l'élaboration ou à la réalisation d'un projet	Capacité à développer et mettre en avant son Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale lors de l'entretien	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Connaissances des exigences et contraintes de la formation et de son contenu	Capacité à se projeter dans la formation lors de l'entretien	Essentiel
	Représentation du métier et de la relation avec le public	Image de la profession lors de l'entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles, compétences, diplômes ou formation en rapport avec le projet (stages, contrats ou bénévolat dans le milieu associatif, médico-social, éducatif, service civique etc.)	Activités et centre d'intérêts et/ou Curriculum Vitae	Très important
	Toutes autres expériences ayant permis au candidat de développer des compétences sociales et relationnelles (travail en équipe, adaptabilité, ...)	Activités et centre d'intérêts et/ou Curriculum Vitae	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

MODALITÉS D'APPRÉCIATION ET DE NOTATION

Étude du dossier de candidature-1 note / 20 (coef.1)

Chaque dossier fera l'objet d'une étude par l'équipe pédagogique basée sur des critères définis et des indicateurs. Cette étude de dossier fait l'objet d'un enregistrement via une grille d'évaluation et est notée de 0 à 20.

L'étude de dossier se réalise par l'évaluation de 5 critères de notation (quantitatifs et qualitatifs):

- **ACTIVITES ET CENTRES D'INTERETS/CV :**

Expériences professionnelles, compétences, diplômes ou formation en rapport avec le projet (stages, contrats ou bénévolat dans le milieu associatif, médico-social, éducatif, service civique etc.)

Autres expériences ayant développé des compétences sociales (travail en équipe, adaptabilité, relationnelles...)

- **MOYENNE DU BAC OU MOYENNE DU BAC DE FRANCAIS**
- **FICHE AVENIR OU FICHE DE SUIVI D'UN PROJET DE POURSUITE D'ETUDES**
- **BULLETINS ET APPRECIATIONS GENERALES**
- **LETTRE DE MOTIVATION :**

Construction de l'écrit : Énoncé clair du projet et Structure de l'écrit (forme : orthographe, syntaxe, grammaire)

Motivation et cohérence du choix de formation (du métier) :

Illustre et développe son parcours personnel et/ou professionnel

Exprime les motivations apparentes et le réalisme du projet

Capacités à se projeter dans la formation

Entretien individuel oral- 1 note / 20 (coef.4)

Les candidats seront convoqués à un entretien oral conduit par un professionnel et/ou un formateur dans le champ du travail social.

Préalablement à l'entretien, chaque candidat aura complété un document qui servira de support à l'oral.

L'entretien individuel oral, d'une durée de 30 minutes, a pour but d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession, au regard de la spécificité du public et du contexte de l'intervention.

Les candidats ayant validé plusieurs vœux au sein de l'IRTESS de Bourgogne, ne seront convoqués qu'à un seul entretien examinant l'ensemble des vœux, d'une durée de 45 minutes

Visio Conférence possible sur demande pour les candidats issus des DOM/TOM ou se trouvant à l'étranger.

L'entretien individuel oral sera noté de 0 à 20 sur la base d'une grille d'entretien.

Toute note inférieure à 10 sur 20 à l'un des 6 items d'évaluation suivant est éliminatoire :

- **Construction de la motivation;**
- **Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale;**
- **Capacités relationnelles au moment de l'entretien;**
- **Capacité d'expression et d'élaboration de la pensée;**
- **Capacité à se projeter dans la formation théorique et pratique;**
- **Image de la profession.**

DÉCISION D'ADMISSION

Les résultats sont examinés par la commission d'admission et d'examen des vœux. Pour être admis, la note doit être égale ou supérieure à 10/20 et sans aucune note éliminatoire à l'entretien.

La note d'admission est calculée ainsi : La note de l'étude de dossier / 20 (coef 1) + la note de l'entretien oral / 20 (coef.4)

À l'issue de cette épreuve, les candidats admis sont classés en fonction de la note obtenue à l'entretien oral et à l'étude de dossier. La commission d'admission arrête, pour chaque filière de formation, une liste principale et une liste complémentaire des

candidats admis.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Effectuer un stage d'observation et/ou interroger des professionnels (faire une enquête métier); venir aux portes ouvertes et aux salons pour confirmer et s'assurer de la faisabilité de son choix de formation (contenu de la formation, carrières envisageables, organisation de l'alternance, mobilité, frais à prévoir tout au long de la formation, etc.);
- Compléter soigneusement la section ACTIVITES ET CENTRES D'INTERETS; dans les rubriques « Expériences d'encadrement ou d'animation », « Engagement citoyen » (associatifs, culturels, bénévoles, service civique) et « Expériences professionnelles ou stages effectués » veiller à détailler les missions ainsi que les compétences acquises tout en faisant lien avec le métier visé;
- Veiller à l'orthographe dans votre lettre de motivation et à l'argumentaire;
- APPRENTIS: dès janvier, contacter le CFA Sanitaire et Social afin d'être accompagné dans ses recherches d'employeur et transmettre la promesse d'embauche dès que possible

Signature :

Philippe ROPERS,
de l'établissement IRTESS